

LE DÉBAT EUROPÉEN

Le plaidoyer de M. Ayrault pour le traité européen

Devant l'Assemblée nationale, le premier ministre justifie la politique de François Hollande

Il n'a pas l'intention de s'étendre. Jean-Marc Ayrault devait se limiter à une « déclaration sur les nouvelles perspectives européennes » de moins d'une demi-heure, mardi 2 octobre à l'Assemblée nationale. Le premier ministre, qui ouvre la discussion parlementaire sur la ratification du traité européen de stabilité budgétaire – suivie, la semaine suivante, de l'examen du projet de loi organique sur la gouvernance des finances publiques –, se trouve en première ligne pour affronter ce débat politiquement sensible.

Sa déclaration donnera lieu à un débat – vingt-quatre orateurs sont inscrits –, mais ne sera pas soumise au vote des députés, lequel aurait permis aux récalcitrants de gauche de soutenir le gouvernement pour se prononcer, ensuite, contre la ratification du traité. « Si on multiplie les votes, on multiplie les risques de confusion, explique-t-on à Matignon. Un seul vote, c'est la meilleure façon de mettre les parlementaires devant leurs responsabilités. »

La question a cependant fait débat au sein de la majorité – le ministre délégué aux affaires européennes, Bernard Cazeneuve, plaide pour un vote solennel qui engagerait la majorité –, jusqu'à être

tranchée au nom d'un argument imparable : si vote il y avait à l'Assemblée, comment expliquer qu'il n'y en ait pas un, aussi, au Sénat ? Et, là, pas de majorité.

L'exécutif entend cependant obtenir, avec la ratification du traité, un appui à la politique de « réorientation » européenne engagée par le chef de l'Etat. « Si nous condamnons l'Europe à l'impuissance, si nous refusons toute avancée au motif de celles que nous attendons encore, ce seront les forces du repli qui progresseront le plus vite », devait plaider M. Ayrault. Alors que François Hollande a l'intention de rester discret sur le sujet, Matignon souligne que l'enjeu concerne autant le chef de l'Etat, qui avait assuré pendant la campagne qu'il renégocierait le traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG), mais n'a pas été en mesure de le faire formellement.

Ceux qui ont suivi le dossier européen le reconnaissent. « Sur le traité, il y avait deux façons de procéder : soit la renégociation du traité lui-même, soit un ajout au traité. C'est la voie du rééquilibrage externe qui a été choisie, dictée par le vote par référendum des Irlandais, approuvant la ratification, confie un conseiller. Objective-

ment, ça fermait la porte à la renégociation. Il est clair que le texte est inchangé par rapport au précédent, mais il est complété. »

Le chef du gouvernement évoque désormais un traité « rééquilibré » par le pacte de croissance. « J'entends encore : mais qu'est-ce qui a changé depuis le mois de juin, puisque le texte du traité est identique ? Mais tout. C'est l'économie générale de la réponse à la crise qui a été bouleversée », devait arguer M. Ayrault, invoquant les nouvelles dispositions avancées par la Banque centrale européenne (BCE) et son président, Mario Draghi.

Conformément à la campagne menée ces dernières semaines par l'exécutif, notamment par M. Cazeneuve, auprès des parlementaires socialistes, ce débat est présenté comme une étape : « Ce paquet européen solde-t-il toutes nos ambitions pour l'avenir ? » en. Mais cette étape est-elle nécessaire pour que s'enchaînent les suivantes ? La réponse est oui », devait exhorter

le chef du gouvernement. « Ce n'est pas un traité sec », insistent les émissaires de l'exécutif, qui se démentent pour limiter les déperditions de voix à gauche. « Nous sommes dans la vitrine. Une bonne partie de nos partenaires observe ce qui va se passer. C'est un critère, à

L'exécutif redoute de se voir placé en situation de faiblesse au Parlement cinq mois après son installation

leurs yeux, de la capacité du gouvernement à tenir ses engagements », observe l'un d'entre eux.

Même si l'argument avancé est celui de la crédibilité du pays dans les instances et les pairs européens – et devant les marchés –, l'enjeu se situe bien sur la scène nationale. L'Elysée comme Mati-

gnon souhaitent s'éviter un remake des déchirements du traité constitutionnel européen de 2005, que la brièveté des opérations ne devrait néanmoins pas autoriser cette fois-ci. L'exécutif redoute surtout de se voir placé en situation de faiblesse au Parlement cinq mois après son installation.

La gauche sera-t-elle en mesure de faire adopter seule les deux textes, alors que la droite se fera un plaisir de voter pour un traité négocié par le précédent président de la République ? « Nous allons bien entendu voter un traité qui a été signé par Nicolas Sarkozy. C'est une question de cohérence », répètent à satiété et avec un malin plaisir les responsables de l'UMP. Jusqu'au scrutin public, prévu mardi 9 octobre, les chefs de la majorité n'entendent pas relâcher leurs efforts. « Il faut qu'il soit adopté le plus largement possible », insiste-t-on à Matignon, soit par une majorité absolue des voix de gauche.

De quel côté pencheront les

« silencieux », comme on les appelle à Matignon, où l'on peinait encore, ces dernières heures, à établir un pointage exact ? A l'Elysée, on estime qu'une vingtaine de voix de députés proches de Benoît Hamon devraient faire défaut. Bruno Le Roux, le président du groupe PS de l'Assemblée, ne se hasarde à aucun pronostic : « Ça peut encore bouger », assure-t-il.

Le premier ministre devait, mardi matin, intervenir devant le groupe socialiste. Exceptionnellement, son discours sera mis en ligne dans la foulée. A l'issue de celui-ci, le groupe se prononcera par un vote, qui arrêtera la position officielle. En mettant alors ceux qui voudraient s'en démarquer devant leurs responsabilités. « Il n'y a pas de pressions, jure l'entourage de M. Ayrault. Il y a beaucoup de discussions mais il n'y a pas de pressions. » Seulement de pressantes exhortations. ■

DAVID REVAULT D'ALLONNES
ET PATRICK ROGER

Environ 65 députés ne voteront pas oui

A UNE SEMAINE du vote sur la ratification du traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG), l'approbation du texte est déjà acquise à l'Assemblée nationale, au vu des positions majoritaires des groupes socialiste et de l'UMP. Cependant, des poches d'opposition persistent, à gauche comme à droite : environ 65 députés (sur 577) n'approuveront pas la ratification – soit en votant contre, soit en s'abstenant.

Groupe écologiste Le groupe a pris position pour le non. Les écologistes, qui font partie de la majorité gouvernementale, ont voulu dédramatiser ce choix en précisant que « le traité n'est pas pour nous l'alpha et l'omega de la politique européenne », selon Barbara Pompili, coprésidente du groupe. « Le traité, ça donne l'impression que la politique n'a plus de rôle, a-t-elle aussi affirmé. On ne veut pas s'enfermer dans un carcan qui nous dirait que les 3 % [de déficit public] sont l'objectif à tenir. »

Au moins un des dix-sept députés écologistes votera cependant en faveur du TSCG (Christophe Cavard, Gard) tandis que quatre autres devraient s'abstenir, dont la présidente de la commission des affaires européennes, Daniel Auroi (Puy-de-Dôme).

Gauche démocrate et républicaine Là aussi, la position officielle est le non. Et là aussi, le groupe pourrait ne pas être unanime. Si les dix élus du Front de gauche ainsi que deux députés ultra-marins voteront contre, les positions des trois élus restants ne sont pas encore connues. Le président du groupe, André Chassaigne (PCF, Puy-de-Dôme), explique depuis juillet que, sur le traité, « nous avons une position très nette, très tranchée (...), nous pensons qu'il faut l'organisation d'un référendum », car ce texte « porte atteinte à la souveraineté de la France ».

Groupe socialiste Difficile de faire une revue des troupes précise : les soutiens au traité, très majoritaires, espèrent encore convaincre, tandis que ceux de l'aile gauche, qui comptent voter contre ou s'abstenir, ne veulent pas croire qu'ils seront moins de « 15 ou 20 ». Parmi eux, Jérôme Guedj (Essonne), Bar-

bara Romagnan (Doubs) ou Razzy Hammadi (Seine-Saint-Denis). Ce dernier expliquait au Monde le 22 août qu'il « [aimait] trop l'Europe pour pouvoir accepter un tel texte. Il ne fait qu'ajouter de l'austérité à l'austérité et fait appel aux recettes violentes et antidémocratiques des pactes précédents ». Mais ces réticents se font discrets pour ne pas donner l'image de « deux gauches irréconciliables ».

Groupe radical, républicain, démocrate et progressiste Les 16 élus devraient « très largement voter oui, à l'exception de quelques unités », précise-t-on.

Union des démocrates et indépendants Le groupe centriste, emmené par Jean-Christophe Lagarde (Seine-Saint-Denis), va se prononcer pour le oui à la quasi-unanimité – seul un élu du groupe devrait s'abstenir ou voter contre. « Même si nous aurions préféré que la règle d'or soit d'ordre constitutionnel... », a regretté M. Lagarde.

UMP Le oui l'emporte au motif que « ce traité est celui signé par Nicolas Sarkozy à la virgule près », comme l'a expliqué le président du groupe, Christian Jacob (Seine-et-Marne). Mais selon Jacques Myard (Yvelines), fervent défenseur du non, « sans doute une bonne dizaine de députés du groupe devraient s'abstenir ou voter contre », dont Lionnel Luca (Alpes-Maritimes) ou Philippe Meunier (Rhône). « Ce traité est une machine infernale qui va accélérer la récession et l'implosion de la zone euro », assure l'élus.

Non-inscrits Aucun des sept élus (dont les deux députés FN) ne devrait approuver le traité. « C'est ahurissant, ils n'ont pas lu le traité, ce sont les moutons qui se jettent de la falaise », estime ainsi Nicolas Dupont-Aignan (Essonne). Juste avant la déclaration de Jean-Marc Ayrault devant l'Hémicycle, l'ancien candidat à la présidence, qui s'alarme de voir les députés « abandonner les compétences que leur ont confiées les Français », inaugurera avec quatre autres élus de droite une plaque rendant hommage à ce qui est selon lui désormais devenu le « musée de l'Assemblée nationale ». ■

HÉLÈNE BEKMEZIAN

peugeot.fr

AUTO SPORT 200CH

HYbrid4
CONDUISEZ EN 4 DIMENSIONS

ZEV 100% ÉLECTRIQUE 4 ROUES MOTRICES

CONDUISEZ EN 4 DIMENSIONS
PEUGEOT DOUBLE LE BONUS ÉCOLOGIQUE.

★ BEFC, EDIM-BSCG, Automobiles PEUGEOT SAS 144 502 RCS Paris

3008 HYbrid4 CO₂ en g/km 99

508 HYbrid4 CO₂ en g/km 95

508 RXH CO₂ en g/km 107

PEUGEOT RECOMMANDE TOTAL (1) 3008 HYbrid4, (2) 508 HYbrid4, (3) 508 RXH. Consommation mixte (en l/100 km) : (1) 3,8 ; (2) 3,6 ; (3) 4,1.

PEUGEOT DOUBLE LE BONUS ÉCOLOGIQUE, SOIT JUSQU'À 8000€ D'AVANTAGE CLIENT* dont jusqu'à 4000€ de bonus écologique – Véhicules fabriqués en France.

Vivez une nouvelle expérience de conduite grâce à la technologie HYbrid4 qui vous offre 4 modes de conduite. L'alliance d'un moteur Diesel HDi et d'un moteur électrique permet de réduire votre consommation de carburant** et vous garantit de faibles émissions de CO₂.

* Offre valable jusqu'au 31 décembre 2012, composée du montant du bonus écologique qui, pour les véhicules hybrides, est désormais équivalent à 10% du prix d'acquisition du véhicule (hors frais annexes et accessoires) avec un plafond de 4000€ et d'une remise exceptionnelle d'un montant équivalent. ** Jusqu'à -42% sur 3008 HYbrid4 vs le moteur 2,0L HDi 163ch FAP BVA6. *** Totalement hybride diesel.

TECHNOLOGIE HYbrid4 – FULL HYBRID DIESEL***

MOTION & EMOTION

PEUGEOT

LE DÉBAT EUROPÉEN

François Hollande veut tourner au plus vite la page du traité budgétaire

Le chef de l'Etat s'alarme des divisions de la société française dans un contexte de crise



Le président de la République à l'Elysée, le 16 septembre. BERTRAND LANGLOIS/AFP

►►► Suite de la première page

Avec ses alliés, François Hollande ne fera donc pas de la ratification du traité un casus belli. Même s'il surveillera de près l'adoption de la loi organique et celle du projet de loi de finances, lesquelles, à ses yeux, engagent l'ensemble de sa majorité.

« S'il y avait un manquement, si les deux groupes ne votaient pas ces deux textes, il y aurait un problème », a-t-il glissé à ses conseillers. Pour autant, donc, il ne mettra pas lui-même les mains dans le cambouis politique de l'adoption du traité. « C'est une semaine de pédagogie parlementaire qui appartient au premier ministre. Ce n'est pas au président de faire ce travail », indique-t-on à l'Elysée.

Laissant Jean-Marc Ayrault en première ligne, le chef de l'Etat ne s'interdit pas de prononcer un « grand discours » sur l'Europe. Mais il attend pour cela la ratification du traité en France et la tenue du conseil européen des 18 et 19 octobre, dont il souhaite des « décisions claires » sur la Grèce et l'Espagne. Une fois passées ces deux échéances, il pourrait s'exprimer devant le Parlement européen d'ici la fin de l'année.

Avant cette échéance, le président entend être présent sur deux fronts. Le premier est celui du « redressement » qui, selon l'Elysée, consiste en une « double bataille à la fois contre la dette et

pour l'emploi ». Sur TF1 le 9 septembre, le chef de l'Etat a beaucoup parlé de la dette : trois semaines avant la présentation en conseil des ministres du projet de loi de finances pour 2013, le thème s'imposait. Désormais, il souhaite davantage parler de ce qui peut favoriser l'emploi.

« Une fois le budget voté et le traité ratifié, on entrera dans une sous-séquence très axée sur les questions de compétitivité », indique-t-on à l'Elysée.

L'affirmation d'un leadership sur les scènes européenne et intérieure fait partie de l'agenda du président

que son entourage. A l'Elysée, on reconnaît qu'une « attente forte » existe dans l'opinion sur ce thème. Le président pourrait en faire l'un des sujets majeurs de la première des conférences de presse qu'il a promis de tenir chaque semestre. Celle-ci pourrait avoir lieu en novembre.

Le second front sur lequel François Hollande compte intervenir est celui du « rassemblement ». Mil-le fois répété du temps où il était candidat, le mot avait quasiment disparu de son vocabulaire depuis son élection. Il devrait refaire sa réapparition.

En privé, le chef de l'Etat se dit en effet très « préoccupé » par ce qu'il appelle le « fractionnement de la société française ». Selon lui, la gauche de la gauche est en train de changer de nature : d'aiguillon de la sociale-démocratie, elle est en passe de se considérer comme une véritable alternative à celle-ci. Quant à la droite, il la voit beaucoup plus à droite qu'elle ne l'était jadis, et notamment en 1981, quand une partie des gaullistes avait voté pour M. Mitterrand par antigiscardisme. Il est frappé, notamment, par la violence des propos tenus par l'opposition à l'encontre de sa garde des sceaux, Christiane Taubira.

Près de six mois après une campagne présidentielle dont il considère qu'elle fut très « clivante », François Hollande ne compte pas, pour autant, intervenir dans des débats qu'il estime n'être que de vulgaires « manœuvres » : pourquoi il a choisi de ne pas répondre à la présidente du Front national, Marine Le Pen, quand elle a proposé l'interdiction du voile et de la kippa dans l'espace public, ni à Jean-François Copé, candidat à la présidence de l'UMP, quand il a posé la question du « racisme anti-blanc ».

Soucieux d'« unir » là où, selon lui, Nicolas Sarkozy a « divisé », le président de la République compte être plus présent sur ce terrain des valeurs, auquel il n'a guère consacré de discours depuis son

élection, si l'on excepte ceux, de nature historico-mémorielle, qu'il a prononcés le 22 juillet à l'emplacement de l'ancien Velodrome d'hiver et le 21 septembre à Drancy (Seine-Saint-Denis). Son déplacement surprise à Echirolles (Isère), lundi 1^{er} octobre au soir, s'inscrit dans cette démarche. Trois jours après le meurtre de deux jeunes hommes à l'arme blanche, le président de la République s'est, pour la première fois depuis son élection, rendu sur les lieux d'un fait divers qui venait de se produire.

Ce déplacement, aux côtés de Manuel Valls, peut être lu de deux façons. La première est justement de reprendre l'initiative sur le terrain du « vivre ensemble », une expression que M. Hollande emploie souvent. La seconde est de ne pas laisser à son ministre de l'intérieur s'arroger le monopole de l'autorité à la tête de l'Etat. Car, de cela aussi, le président est convaincu : lui-même continue de penser qu'il ne peut être tout le temps sur la brèche, les Français ont besoin de savoir que c'est bien à l'Elysée que se trouve l'autorité.

Cette affirmation d'un leadership, sur la scène européenne et intérieure, fait aussi partie de l'agenda du chef de l'Etat. C'est en tout cas l'un des rares leviers qu'il peut actionner pour endiguer sa baisse continue dans les enquêtes de popularité. ■

DAVID REVAULT D'ALLONNES
ET THOMAS WIEDER

Les proches de M. Mélenchon en campagne... au Venezuela

Jean-Luc Mélenchon y avait passé une partie de ses vacances cet été. C'est maintenant le tour de ses proches. Plusieurs membres de la direction du Parti de gauche se sont rendus ou sont encore au Venezuela pour soutenir la campagne d'Hugo Chavez, au pouvoir depuis 1999 et candidat à un troisième mandat présidentiel, le 7 octobre. François Delapierre, Alexis Corbière et Corinne Morel-Darleux, membres du secrétariat national du Parti de gauche, ont ainsi fait le voyage à Caracas fin septembre ; leur coprésidente, Martine Billard, a décollé lundi 1^{er} octobre au matin.

« C'était un voyage de soutien, explique M. Delapierre. Il y a une solidarité de l'autre gauche, et le succès ou la défaite de Chavez aura des conséquences au niveau mondial. » Contrairement à M. Mélenchon en juillet, ils n'ont pas eu le privilège de rencontrer le président vénézuélien, mais ont pu s'exprimer à plusieurs reprises dans des médias proches du gouvernement sur les conséquences auxquelles mènent, selon eux, les politiques d'austérité. « Ce contre quoi on lutte ici, c'est ce qui figure dans le programme du candidat de droite, [Henrique] Capriles [Radonski], comme la retraite par capitalisation ou le fait que la Sécurité sociale soit assurée par des contributions individuelles », explique M^{me} Morel-Darleux.

« Chavez a fait retourner au vote une partie de la population qui s'en était détournée en mettant la pauvreté au cœur de sa politique, s'enthousiasme aussi M. Corbière. Sa politique doit être observée. » L'idée est aussi, selon M^{me} Morel-Darleux, de « s'inspirer de ce qui se fait de bien » : « Il y a des choses intéressantes, comme

la réduction du temps de travail, la création de logements sociaux ou la mise en place de magasins d'Etat pour les plus démunis... Tout ça peut inspirer un programme gouvernemental du Front de gauche. »

« Calomnies »

Si, pendant la campagne présidentielle, c'était l'Equateur de Rafael Correa que M. Mélenchon mettait en avant, le modèle vénézuélien est désormais assumé. « C'est là où la chaîne a craqué, indique M. Delapierre. C'est le premier pays où l'autre gauche a gagné en Amérique latine. » Dans un entretien à l'agence de presse vénézuélienne AVN, le bras droit de M. Mélenchon a assuré que Caracas est « une source d'inspiration pour toute la gauche dans le monde ». Il a dénoncé une « campagne de presse organisée par les Etats-Unis contre le gouvernement de Chavez ».

Une critique reprise par M. Corbière, qui déplore une « campagne de calomnies ». « Il y a une vie démocratique dans ce pays, assure ce dernier. Qu'on arrête les caricatures ! L'opposition peut faire campagne. Si Chavez n'a pas de majorité, il partira. » En juillet, l'association Human Rights Watch (HWR) dénonçait « la concentration des pouvoirs » entre les mains du président, laquelle, selon l'ONG, a conduit à « de graves conséquences sur les droits humains ». « Ce que je sais, c'est ce que j'ai vu, répond M^{me} Morel-Darleux, qui précise ne pas avoir lu le rapport de HRW. Il y a des domaines où l'expertise concrète est aussi intéressante. » Au Parti communiste, partenaire du Parti de gauche au sein du Front de gauche, on refuse de commenter ce voyage. ■

RAPHAËLE BESSE DESMOULIÈRES

Justice

L'ex-ministre Roselyne Bachelot porte plainte pour « diffamation »

Roselyne Bachelot, membre de la commission sur la rénovation de la vie politique présidée par Lionel Jospin, a annoncé, lundi 1^{er} octobre, avoir déposé plainte contre X pour « diffamation » à la suite de rumeurs l'accusant à tort de participer contre rémunération à cette commission. Celles-ci font état d'une rétribution de 92 000 euros pour l'ancienne ministre de François Fillon, et affirment que son fils serait aussi rémunéré. « J'ai d'abord pensé que ces rumeurs sur Internet et les réseaux sociaux allaient se éteindre. Ce n'est pas le cas, bien au contraire. En toute impunité se développe une stratégie de lettre anonyme », a indiqué M^{me} Bachelot, rappelant qu'elle participe à la commission à titre bénévole. « Par ma plainte, j'invite les victimes de ce type de rumeurs à se rebeller », a-t-elle ajouté, se disant convaincue qu'« il y a des gens qui cherchent à instrumentaliser cette affaire ». M^{me} Bachelot est une proche de M. Fillon. — (AFP) ■

Gauche Bruno Le Roux défend Jean-Marc Ayrault

Le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, Bruno Le Roux, a jugé, lundi 1^{er} octobre, « blessantes et inutiles les attaques de Jean-Luc Mélenchon » contre Jean-Marc Ayrault. Pour le coprésident du Parti de gauche, le premier ministre est « un problème ». « On peut exprimer un désaccord politique sans tomber dans la caricature et dans l'invective personnelle », rappelle M. Le Roux dans un communiqué.

Des dirigeants du PS se désolidarisent de « l'objectif 3 % »

COUP SUR COUP, Harlem Désir et Jean-Christophe Cambadélis ont défendu, lundi 1^{er} octobre, des positions nouvelles sur l'objectif fixé par François Hollande de ramener le déficit public à 3 % du produit intérieur brut en 2013. Pour le premier, interrogé sur RTL, ce chiffre « n'est pas un tabou », mais un « moyen si les conditions économiques le permettent ». Après le porte-parole du PS, David Assouline, vendredi 28 septembre, le premier secrétaire par intérim l'a donc affirmé à son tour : « [Que la réduction] se fasse une année ou une autre n'est pas la question essentielle ».

Jean-Christophe Cambadélis, élu samedi premier vice-président du Parti socialiste européen

(PSE), va même plus loin, estimant que l'objectif des 3 % est « en train de créer de toutes pièces une nouvelle crise artificielle ». Dans une tribune publiée sur Liberation.fr, le député parisien, qui ne remet pas en question « l'approbation » du traité budgétaire européen, appelle néanmoins à « un autre chemin pour une autre politique en Europe ».

Déjà, le 23 septembre, le président de l'Assemblée nationale, Claude Bartolone, avait jugé ce critère chiffré « intenable », compte tenu d'une « situation économique dégradée ».

Ces entorses répétées aux engagements élyséens interviennent alors que l'examen du projet de loi autorisant la ratification du

traité devait commencer mardi à l'Assemblée. Un timing trop parfait pour que certains n'y voient pas plusieurs visées. La première est à portée interne au PS et à la majorité. « Dire que les 3 % ne sont pas inscrits dans le marbre est une manière de parler aux élus opposés au traité pour les faire glisser du non vers l'abstention », explique un responsable socialiste, alors que quinze à vingt députés PS sont toujours décidés à voter contre le texte.

« Poissons-pilotes »

La seconde serait à dimension européenne, avec un partage des rôles entre un gouvernement fidèle à un discours intransigeant et des ténors socialistes iconoclas-

tes, testant la réactivité de la Commission européenne et des marchés financiers. Un scénario balayé lundi par Matignon. « Nous n'envoyons pas de poissons-pilotes à Bruxelles », a-t-on assuré lundi auprès du premier ministre, affirmant que la cible des 3 % était « maintenue ».

« Si on veut ouvrir dans une seconde étape le débat européen, il faut d'abord démontrer à nos partenaires que la France seule est capable de respecter les règles communes », a estimé la députée des Hautes-Alpes Karine Berger, proche du ministre de l'économie, Pierre Moscovici, qui a lui-même rappelé que les 3 % sont « une nécessité et un impératif ». ■

BASTIEN BONNEFOUS

LCP
ASSEMBLÉE NATIONALE

Mercredi 3 octobre à 19h30
Marine LE PEN

Invitée de
QUESTIONS D'INFO

Emission politique présentée par Frédéric HAZIZA

Avec :
François ERUSSOZ, Sylvie MAUGUËRE et Marie-Eve MAUGUËRE

Le Monde AFP info

Et Daily motion

LCP
sur le canal L3 de la TNT, le câble, le satellite, l'ADSL, la téléphonie mobile, sur d'Apple et iPad. Un video à la demande sur www.lepar.fr et sur Free TV Replay

www.lepar.fr

Moi, président de la République, européen et écologiste...

José Bové

Député européen (Groupe des Verts)

Daniel Cohn-Bendit

Député européen (Groupe des Verts)

Le premier ministre devait s'exprimer sur l'Europe, mardi 2 octobre. L'exercice est attendu tant l'Europe a été absente des campagnes présidentielle et législative. Dépassant la modestie qui nous caractérise, nous avons décidé d'écrire le discours non autorisé de François Hollande.

Chers compatriotes,
Dans la crise que nous traversons, les conservatismes institutionnels, industriels ou culturels, les rentes et les privilèges, les chantages à l'emploi ou à l'abandon de souveraineté, mais aussi les habitudes de chacun d'entre nous, pèsent plus lourdement que les perspectives de changement, les dynamiques économique-écologiques nouvelles, les constructions démocratiques et sociales innovantes. Quand une partie de la population est durement frappée, quand la majorité se sent vulnérable et en perte de repères, quand l'avenir apparaît menaçant, le passé est embelli, le repli sur l'entre-soi rassure, le souverainisme soulage, l'ouverture fait peur. Alors l'Europe s'éloigne. Les populismes de droite et de gauche s'engouffrent dans la brèche et trouvent en l'Europe un bouc émissaire facile.

Notre responsabilité est lourde. L'Europe est ce que ses dirigeants en font mais elle doit surtout devenir ce que ses citoyens veulent : ambitieuse dans son projet de société émancipateur, politique pour consolider la paix, protectrice des droits fondamentaux, solidaire avec les peuples du Sud,

équitable avec ses fonds structurels et ses politiques sectorielles, comme la politique agricole commune.

Moi, président, je vous dois la vérité. La France est une grande nation. Mais son droit de veto au Conseil de sécurité ne doit pas nous duper. Elle ne pèsera à l'avenir sur les affaires du monde qu'à travers l'Europe.

Si la France conserve de solides marges de manœuvre, l'Europe est la bonne échelle pour apporter des réponses efficaces à la spéculation financière, à la concurrence et à l'évasion fiscale, à la désindustrialisation et à la régression sociale, comme au dérèglement climatique, à la raréfaction des ressources ou à la dégradation de la biodiversité. Elle est notre horizon démocratique puisqu'elle peut nous donner, si nous le souhaitons, la capacité d'agir collectivement sur le réel, au service de l'intérêt général et de chaque citoyen.

Moi, président, je veux dessiner un projet pour l'Europe, convaincre qu'il existe un che-

L'Europe est ce que ses dirigeants en font, mais elle doit surtout devenir ce que ses citoyens en veulent

min. Moi, président, je porterai le projet d'une Europe parlementaire, dont la Commission sera issue des élections européennes et deviendra pleinement comptable devant le Parlement européen et le Conseil. Dans l'immédiat, je proposerai à mes collègues que le prochain président de la Commission soit l'une des têtes de listes européennes aux élections de 2014.

Moi, président, je défendrai une souveraineté économique partagée entre le Parlement européen et les Parlements nationaux afin que les citoyens soient pleinement représentés dans les choix économiques et

budgétaires. Dans l'immédiat, je demanderai au premier ministre de présenter devant l'Assemblée nationale et le Sénat les positions défendues par la France avant chaque conseil européen.

Moi, président, je proposerai de remplacer le pacte de stabilité par un pacte de soutenabilité hissant la convergence environnementale et sociale au même rang que la convergence économique, budgétaire et fiscale. Dans l'immédiat, je soutiendrai l'initiative d'un fonds social européen d'assurance chômage pour les pays en difficulté.

Moi, président, je défendrai un meilleur équilibre entre la nécessaire discipline budgétaire et les indispensables investissements économiques. Dans l'immédiat, je soutiendrai la proposition du président du conseil italien, Mario Monti, d'exclure les investissements d'avenir du calcul des déficits structurels. Moi, président, je me battrai pour l'harmonisation fiscale à l'échelle de l'Union. La concurrence fiscale interne est le pire ennemi d'un modèle social européen. Je proposerai une convergence des taux d'imposition sur les sociétés, avec un minimum européen de 20 %, dont 5 % directement reversés au budget européen.

Moi, président, je défendrai la perspective d'un véritable budget communautaire, allant vers 5 % du PIB européen à l'horizon 2025, qui nous donnera les moyens d'une solidarité forte entre les territoires et les citoyens et permettra d'engager une transition écologique rapide de notre économie. Dès 2013, je défendrai une augmentation très substantielle des ressources propres de l'Union : une taxe sur les transactions financières et une taxe carbone aux frontières devront être instaurées.

Moi, président, la lutte contre le dérèglement climatique, la préservation des ressources naturelles et la réduction des pollutions deviendront des priorités européennes. Ce sont de puissants leviers pour la compétitivité de l'économie. Moi, président, je proposerai la création d'une Communauté

européenne de l'énergie. Dans l'immédiat, je ferai de la lutte contre la précarité énergétique dans les logements et les transports la priorité de la relance économique européenne.

Moi, président, je soutiendrai une réforme de la politique agricole commune et de la politique commune de la pêche favorisant les pratiques durables, l'emploi, la préservation des ressources, la solidarité et la qualité des aliments. Dans l'immédiat, je mettrai la France en conformité avec les directives européennes, dont celle sur l'eau, et je favoriserai l'adoption d'une directive cadre sur les sols.

Moi, président, je défendrai la mise en place rapide d'une politique industrielle commune privilégiant les biens, les services et les processus de production durables. Dans l'immédiat, je proposerai de qualifier l'accès au marché européen selon des critères sociaux et environnementaux et d'introduire la préférence géographique dans les marchés publics afin de favoriser l'émergence des PME sur les territoires.

Moi, président, je défendrai la naissance d'une politique européenne de défense, mettant en commun nos outils et nos moyens. Dans l'immédiat, je proposerai de rallier l'initiative de Barack Obama d'un désarmement nucléaire multilatéral.

Chers compatriotes, la voie européenne est étroite. J'en connais les difficultés et les contraintes, mais je sais qu'il n'y en a pas d'autres. Trop longtemps, l'Europe s'est faite sans vous. Avant et après chaque sommet, je viendrai présenter devant vous les positions que j'y défendrai et les résultats obtenus. L'Europe, c'est maintenant ! ■

Tribune cosignée
par Leila Aïchi, Sandrine Bélier,
Jean-Paul Besset,
Christophe Cavard,
Hélène Flautre, André Gattolin,
Yannick Jadot

Repères

Le traité budgétaire européen Le pacte budgétaire européen – le traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) – rassemble 25 des 27 pays membres de l'Union européenne. Les signataires ont accepté de s'astreindre à la règle d'or budgétaire limitant à 0,5 % du PIB le déficit public structurel, sous peine de sanction.

Le projet de loi organique relative au pilotage des finances publiques en garantira l'application en France. Ce texte crée un haut conseil des finances publiques, véritable vigie budgétaire, et prévoit un mécanisme de correction en cas d'écart important par rapport aux objectifs de redressement des finances publiques.

2 octobre Jean-Marc Ayrault doit faire une déclaration devant les députés « sur les nouvelles perspectives européennes ». Interviendront par la suite, les 2 et 3 octobre (et éventuellement le 4), le débat et le vote sur la ratification du TSCG.

8 octobre Début du débat sur le projet de loi organique relative aux finances publiques, qui fixe la règle d'or budgétaire. Le vote interviendra le 9 ou le 10.

Sur Lemonde.fr

« Pour une meilleure gouvernance de l'UE et un vrai débat public en France », **Guillaume Klossa**, président du think tank EuropaNova, et **Maria Joao Rodrigues**, ancienne ministre et administratrice d'EuropaNova.

« Le fédéralisme furtif des économistes proches du Front de gauche », **Jacques Nikonoff** et **Michèle Dessenne**, porte-parole du Mouvement politique d'éducation populaire, anciens fondateurs et dirigeants d'Attac.

« Ecologistes pour le traité européen », par **Robert Lion**, conseiller régional d'Ile-de-France.

« Non au "traité de l'austérité" », **Alain Bocquet**, député du Nord, et **André Chassaigne**, député du Puy-de-Dôme et porte-parole des députés communistes, républicains, citoyens et Parti de gauche.

Non au traité budgétaire européen !

Collectif

Plus de 120 économistes

Depuis 2008, l'Union européenne (UE) fait face à une crise économique sans précédent. Contrairement à ce que prétendent les économistes libéraux, cette crise n'est pas due à la dette publique. Ainsi, l'Espagne et l'Irlande subissent aujourd'hui les attaques des marchés financiers alors que ces pays ont toujours respecté les critères de Maastricht. La montée des déficits publics est une conséquence de la chute des recettes fiscales due en partie aux cadeaux fiscaux faits aux plus aisés, de l'aide publique apportée aux banques commerciales et du recours aux marchés financiers pour détenir cette dette à des taux d'intérêt élevés.

La crise s'explique également par l'absence totale de régulation du crédit et des flux de capitaux aux dépens de l'emploi, des services publics et des activités productives. Elle est entretenue par la Banque centrale européenne (BCE) qui appuie sans conditions les banques privées, et exige à présent une « stricte conditionnalité » d'austérité des Etats lorsqu'il s'agit de jouer le rôle de « prêteur en dernier ressort ». En outre, cette crise est aggravée par le dumping fiscal intra-européen et l'interdiction qui est faite à la BCE de prêter directement aux Etats pour des dépenses d'avenir, au contraire des autres banques centrales dans le monde comme la Federal Reserve américaine. Enfin, la crise est renforcée par l'extrême faiblesse du budget européen et son plafonnement au taux ridiculement bas de 1,24 % du PIB.

François Hollande, après s'être engagé pendant la campagne à renégocier le traité européen, n'y a en fait apporté aucun change-

ment, et choisit aujourd'hui de poursuivre la politique d'austérité entamée par ses prédécesseurs. C'est une erreur tragique. L'ajout d'un pseudo-pacte de croissance, aux montants réels dérisoires, s'accompagne de l'acceptation de la « règle d'or » budgétaire défendue par Merkel et Sarkozy qui condamnera toute logique de dépenses publiques d'avenir et conduira à mettre en place un programme drastique de réduction de l'ensemble des administrations publiques.

En limitant plus que jamais la capacité des pays à relancer leurs économies et en leur imposant l'équilibre des comptes publics, ce traité est porteur d'une logique récessive qui aggravera mécaniquement les déséquilibres actuels. Les pays qui souffrent de l'effon-

Hollande a choisi de poursuivre la politique d'austérité de ses prédécesseurs. Erreur tragique

drement de leur demande intérieure seront amenés à réduire plus fortement encore leur demande publique. Alors que plusieurs Etats membres sont déjà en récession, cela menacera davantage l'activité et l'emploi, donc les recettes publiques, ce qui creusera in fine les déficits. Ainsi, l'OFCE prévoit déjà 300 000 chômeurs de plus en France fin 2013 du seul fait de l'austérité. A moyen et à long terme, cela hypothéquera la transition sociale et écologique qui nécessite des investissements considérables.

Au nom d'une prétendue « solidarité européenne », le traité organise de fait la garantie par les Etats des grands patrimoines financiers privés. Il grave dans le marbre des mesures d'austérité automatiques, imposées aux représentants des peuples, en contraignant leurs décisions budgétaires, dictées par une instance non élue.

Le Mécanisme européen de stabilité (MES), institution antidémocratique par excellence, pourrait proposer des prêts à des taux un peu moins élevés (5 % en moyenne). Mais ces prêts seraient conditionnés à l'application d'une austérité drastique imposée aux peuples ! La garantie publique des investisseurs privés ne fait qu'encourager la spéculation, alors qu'il faudrait lui briser les reins en sortant de leurs mains la dette publique. Le constat est sans appel : l'austérité est à la fois injuste, inefficace et antidémocratique.

Nous pouvons le faire autrement. L'avenir de l'Europe mérite un débat démocratique sur les solutions de sortie de crise. Une expansion coordonnée de l'activité, de l'emploi et des services publics serait aujourd'hui possible en Europe.

Pour que l'UE mette en œuvre cette politique, il est urgent de réformer et de démocratiser ses institutions. Un Fonds européen de développement social et écologique, à gestion démocratique, pourrait accentuer cette dynamique. De plus, l'UE pourrait mettre en place un contrôle de la finance.

Les défis sociaux et écologiques sont immenses. Il est possible de défaire le sombre bilan des politiques libérales d'une France qui comprend 5 millions de chômeurs et 10 millions de pauvres. Pour s'en donner les moyens, il faut briser l'étau des marchés financiers et non leur donner des gages. C'est pourquoi nous refusons la ratification du traité européen sur la stabilité, la coordination et la gouvernance. ■

Cette tribune est cosignée par plus de 120 économistes, dont Dominique Taddéi, Frédéric Lordon, Jacques Généreux, Paul Jorion, André Orléan, Jean Gadrey, Jean-Marie Harribey, Bernard Friot, Dominique Plihon, Guillaume Etievant et Jacques Rigaudiat

LE MADE IN FRANCE SOUFFRE FACE À LA CHINE INVESTIT DANS LE MADE IN FRANCE

ENVOYEZ PROMENER VOTRE VISION DU MONDE

RENDEZ-VOUS LE 4 OCTOBRE

Courrier international